



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 22 juin 2021

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents et délibérants :

- Christophe BACHOLLE
- Philippe GRATADOUR
- Valérie MOREL
- Pierre NOUALHAGUET

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Modification du PLU de Merignies (59)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Therouanne (62)
- Elaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de Saint-Martin-d'Hardinghem (62)
- Modification du PLU de Bugnicourt (59)
- Modification du PLU de Beauvais (60)
- Modification du PLU de Glisy (80)
- Modification du PLUi du Val de Somme (80)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Déclaration d'utilité publique de la ZAC de la Clé des Champs sur la commune d'Esquelbecq (59)
- Projet de route de contournement de Villers-Cotterêts (02)
- Projet de parc éolien de la société « Parc éolien du plateau de la Chapelle-sur-Chézy » sur la commune de La Chapelle-sur-Chézy (02)
- Projet d'extension de la plateforme de traitement biologique, de valorisation et de transit de terres non polluées et polluées à Santes (59)

Autres dossiers soumis à délibération

Décisions d'avis tacite

Dans l'état des informations fournies dans la grille d'analyse renseignée par la DREAL, après en avoir délibéré, la MRAe a jugé qu'il n'était pas nécessaire de formuler un avis pour :

- la révision du PLU de Nanteuil-le-Haudouin (60), soumise à évaluation environnementale,
- la mise en compatibilité du PLU de la Comté (62), soumise à évaluation environnementale,
- le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière à Canessières (80), soumise à évaluation environnementale.

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet d'aménagement d'un bâtiment existant pour une activité textile et construction d'un entrepôt à Hordain (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
- Après consultation des membres, Hélène FOUCHER, membre de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur le projet d'avis relatif au projet de zone d'activité des Anzacs II à Bapaume (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE